

<b>Cyclisme VTT</b>		<b>Compétition</b>	
<b>Manifestation</b>	<b>"Les Pistes de l'Arkose"</b>		
<b>Date</b>	<b>18/06/23</b>	<b>Lieu</b>	<b>Blavozy – Haute - Loire</b>
<b>Règlement</b>			

### 1 – Organisateur, Renseignements

- UCPV (Union Cycliste Le Puy en Velay), Centre "Roger Fourneyron", 31 Boulevard de la République, 43000 Le Puy en Velay
- Courriel : [union.cycliste.lepuy@orange.fr](mailto:union.cycliste.lepuy@orange.fr)
- Internet : <http://unioncyclistelepuy.e-monsite.com>

### 2 – Date, horaires, lieu

<b>Lieu</b>	Centre Socio Culturel, Blavozy, Haute - Loire	<b>Date</b>	18/06/23
<b>Horaires accueil</b>	de 7 h à 9 h	<b>Horaires épreuves</b>	de 9 h à 17 h
<b>Cérémonies protocolaires</b>	16 h 30		

### 3 – Réglementation

- **Organisation** : UCPV – Union Cycliste Le Puy en Velay, sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme
- **Règlement** : Les épreuves de la manifestation sont organisées en conformité avec les règlements de la FFC.
- **Dispositions particulières**
  - Championnat de Haute-Loire
  - Championnat AURA - Auvergne / Rhône-Alpes
- **Acceptation** : La participation à la manifestation implique l'acceptation et le respect du règlement dans toutes ses dispositions.

### 4 - Participants

- **Licenciés FFC**
  - **Garçons & Filles - Hommes & Femmes** : Minimes, Cadets, Juniors, Master

### 5 – Epreuves - Parcours

<b>Epreuves</b>				
<b>Course "XCO-1"</b>				
<b>Lieu</b>	C1 + C2			
<b>Parcours / Circuit Epreuve</b>	<b>Longueur</b>	<b>Dénivelé +</b>	<b>Nombre de Tours</b>	<b>Distance totale</b>
	9,5 km	350 m	2	9,5 km
<b>Observations</b>				
<b>Participants</b>	Minimes (Garçons & Filles) Cadettes			
<b>Début / Départ</b>	10 h	<b>Fin / Arrivées</b>	10 h 45	

Tarifs engagement			Dossards, Plaques	Plaques de guidon
<b>Course "XCO-2"</b>				
Lieu	C1 + C2 + C2			
Parcours / Circuit Epreuve	<b>Longueur</b>	<b>Dénivelé +</b>	<b>Nombre de Tours</b>	<b>Distance totale</b>
	16 km	610 m	3	16 km
<b>Observations</b>				
<b>Participants</b>	Cadets – Juniors F			
<b>Début / Départ</b>	11 h	<b>Fin / Arrivées</b>	12 h	
Tarifs engagement			Dossards, Plaques	Plaques de guidon
<b>Course "XCO-3"</b>				
Lieu	C1 + C2 + C2 + C2			
Parcours / Circuit Epreuve	<b>Longueur</b>	<b>Dénivelé +</b>	<b>Nombre de Tours</b>	<b>Distance totale</b>
	22,5 km	870 m	4	22,5 km
<b>Observations</b>				
<b>Participants</b>	Elites femmes, juniors hommes, masters hommes			
<b>Début / Départ</b>	12 h 30	<b>Fin / Arrivées</b>	14 h	
Tarifs engagement			Dossards, Plaques	Plaques de guidon
<b>Course "XCO-4"</b>				
Lieu	C1 + C2 + C2 + C2 + C2			
Parcours / Circuit Epreuve	<b>Longueur</b>	<b>Dénivelé +</b>	<b>Nombre de Tours</b>	<b>Distance totale</b>
	29 km	1130 m	5	29 km
<b>Observations</b>				
<b>Participants</b>	Elites hommes			
<b>Début / Départ</b>	14 h 15	<b>Fin / Arrivées</b>	16 h	
Tarifs engagement			Dossards, Plaques	Plaques de guidon

## 6 – Itinéraires (caractéristiques) - Environnement

- **Itinéraires**
  - L'organisateur se réserve le droit d'apporter des modifications de parcours de dernière minute, en raison de contraintes particulières.
- **Balisage**
  - Le circuit est balisé.
  - Le balisage est matérialisé par des flèches papier collées ou flèches peintes au sol (peinture temporaire), de la rubalise & des panneaux directionnels.
  - Toute trace de balisage est effacée par l'organisateur, dans les jours qui suivent la manifestation.
- **Environnement**
  - Les participants doivent respecter l'environnement.

## 7 – Sécurité, Assurances

- **Vélo**
  - Le vélo, conforme aux normes officielles en vigueur, doit être en bon état de fonctionnement.
  - La conformité du vélo est contrôlée
- **Casque**

- Le port d'un casque à coque rigide, avec jugulaire attachée, est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.
- **Obligations des participants**
  - Respecter le sens de circulation sur le circuit
  - Appliquer les dispositions réglementaires du code de la route et celles prises par les autorités locales compétentes
  - Respecter les consignes verbales et écrites de l'organisateur
  - Exécuter les injonctions des services de police ou de gendarmerie, données dans l'intérêt de la sécurité et de la circulation routière.
  - Informer l'organisateur dans les meilleurs délais, en cas d'abandon en cours d'épreuve.
- **Responsabilité**
  - La responsabilité personnelle de chaque participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions, prescriptions, consignes et injonctions.
- **Assurances en cas d'accident lors de la manifestation**
  - Les participants licenciés FFC bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence
  - Assurance "responsabilité civile" : Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants
  - Assurance "Individuelle Accident" : Il est vivement conseillé à chaque participant d'être convenablement protégé par une assurance personnelle couvrant les risques liés aux dommages corporels
  - Assurance "Dommages Matériels" : Il est vivement conseillé à chaque participant d'être convenablement protégé par une assurance personnelle pour tout dommage causé aux matériels (vélos, équipements, accessoires, vêtements, ...)
- **Assistance & Secours**
  - Circulation : Des "Signaleurs" sont postés aux principaux carrefours du parcours, pour garantir le passage des participants avec sécurité.
  - Assistance technique & médicale
    - Véhicules : Des véhicules motorisés circulent sur le parcours pour la sécurité et l'assistance des participants.
    - Matériel, outillage : Le poste de contrôle - organisation, logistique de la manifestation, est pourvu d'outillage et de matériel de petite réparation
  - Assistance médicale
    - Le poste de contrôle - organisation, logistique de la manifestation, est équipé de moyens d'alerte des secours (téléphones mobiles), ainsi que de trousse à pharmacie.
    - Sont présents durant toute la durée de la manifestation, une équipe de secouristes avec ambulance. Ils disposent de matériels techniques et véhicules nécessaires pour une intervention en cas d'accident.
- **Téléphones des Services d'Urgence :**  
**SAMU (Aide Médicale) (15) – Police (17) – Sapeurs Pompiers (18) – Urgences (112)**

## 8 – Contrôle, identification

- **Identification** : Afin de permettre l'identification et le pointage des passages, l'organisateur met à disposition de chaque concurrent un matériel d'identification
  - Plaque : Elle est fixée de façon à assurer sa bonne visibilité, au devant du vélo, sur le guidon, au moyen de liens plastiques.
  - Dossard : Il est accroché de façon à assurer sa bonne visibilité, au moyen d'épingles, au dos du maillot.
  - Matériel spécifique : Pour le chronométrage électronique, les matériels sont accrochés selon les prescriptions de l'organisateur
- **Restitution** : Le matériel d'identification doit être impérativement restitué à l'organisateur au terme de l'épreuve.

## 9 – Cérémonie protocolaire

- **Obligation** : Les participants sont tenus d'assister aux cérémonies protocolaires
- **Récompenses** : Des lots & récompenses sont remises aux participants présents, selon des critères définis par l'organisateur.

## 10 - Droit à l'image

- **Autorisation** : Chaque participant autorise expressément l'organisateur à utiliser, faire utiliser, reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de la manifestation en vue de toute exploitation directe, indirecte ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou

réglementaire, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

## 11 – Données personnelles

- **Droit d'accès** : Conformément à la loi informatique et liberté, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification personnelle à ses données.

## 12 – Contrôle médical

- L'ensemble des règles de lutte contre le dopage aussi bien celles établies par la législation française que celles fixées par la réglementation internationale ou toutes autres mesures adoptées dans ce domaine à l'avenir, sont applicables dans le cadre de la manifestation. Tout contrevenant à ces dispositions s'exposera aux sanctions prévues au sein des dispositions ci-dessus énumérées.
- Le règlement antidopage de la Fédération Française de Cyclisme s'applique à l'épreuve

## 13 – Participation

- **Inscriptions**
  - Il est vivement conseillé de s'inscrire en préalable à la date de la manifestation
  - Les inscriptions pourront être prises sur place, le jour même, au moins 1 h avant les départs prévus, avec une majoration de 5,00 €
  - Modalités
    - Sur le site internet de la FFC
    - Par Bulletin d'inscription à retourner à UCPV
- **Licences**
  - Les participants licenciés à la FFC (Fédération Française de Cyclisme) doivent obligatoirement justifier de leur affiliation à la fédération
  - Les licences doivent être présentées au moment du retrait des plaques / dossards. Elles sont conservées par l'organisateur jusqu'au moment de la restitution des dossards.
- **Annulation**
  - Toute annulation de participation doit être signalée avant le début de la manifestation et dûment justifiée à l'organisateur

## 14 - Prestations

- **Prestations**
  - Informations diverses (Plan de situation, Profils et Cartes, ...)
  - Matériel d'identification
  - Assurance Responsabilité Civile
  - Assistance technique & assistance médicale
  - Ravitaillements solides et liquides
- **Autres prestations**
  - Local d'accueil (vestiaires, toilettes, ...)
  - Poste de lavage des vélos



**Adresse postale**  
Centre "Roger Fourneyron"  
31 Boulevard de la République  
43000 Le Puy en Velay

**Mail** [union.cycliste.lepuy@orange.fr](mailto:union.cycliste.lepuy@orange.fr)

**Internet**  
<http://unioncyclistelepuy.e-monsite.com>